

Allocution de Madame Hélène Conway-Mouret, ministre déléguée chargée des Français de l'étranger, devant le GIP « Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale - 1914-1918 » (9 juillet 2013)

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'Administration du GIP,

Mesdames, Messieurs les participants à l'Assemblée générale,

C'est un honneur et un plaisir pour moi de pouvoir ouvrir votre 5^{ème} conseil d'administration et votre 2^{ème} assemblée générale depuis la création du GIP au printemps 2012. Ce GIP a été créé pour assurer la coordination des Commémorations. Le Département y est représenté par le Secrétaire Général Adjoint, M. Jean-François BLAREL. L'Institut Français y est également représenté.

La tenue de votre conseil dans ces murs du Ministère des Affaires étrangères a tout son sens : en effet il me semble tout à fait souhaitable de valoriser le rôle qu'ont pu jouer nombre de nos compatriotes résidant à l'étranger dans les deux conflits mondiaux.

Trois types de pays sont en définitive concernés par les commémorations des deux derniers conflits mondiaux dont mon collègue Kader Arif a la charge :

- les combattants des anciennes colonies / pays du champ
- les anciens combattants Français de l'étranger ayant combattu dans les FFL
- les Français de l'étranger (parfois binationaux) ayant combattu sous uniformes étrangers (en Amérique latine par exemple, nombreux cas de Français engagés dans l'armée américaine)

Dès le début des réflexions liées à la commémoration des deux conflits mondiaux, j'ai souhaité m'investir personnellement dans les programmations qui se dérouleront tout au long des années 2014, 2015 et 2016.

J'envisage pour ma part trois types d'actions qui pourraient être menées spécifiquement sur la problématique des Français de l'étranger dans le cadre des commémorations à venir :

- une **action pédagogique** auprès des lycéens français de l'étranger en liaison avec le GIP, l'AEFE et le Centre National de Documentation Pédagogique

- une **action patrimoniale et mémorielle** visant à exploiter les archives disponibles sur la mémoire des Français de l'étranger ayant répondu à l'appel de la mère patrie. La valorisation de ces archives de personnes connues ou inconnues, de femmes ou de minorités s'étant illustrés, pourrait faire l'objet de livre mémoire et le cas échéant d'exposition dématérialisée sur internet et itinérante à l'étranger.

- enfin une **action plus politique** : à l'occasion de déplacements conjoints à l'étranger que j'envisage de réaliser avec Kader Arif. Un module « mémoire » pourrait être intégré à chaque déplacement. Nous aurons d'ailleurs d'ici la fin du mois l'occasion d'accompagner ensemble le Premier Ministre en Corée du Sud.

J'ai souhaité mobiliser la Direction des Archives du Département sur les documents qui pourraient concerner des Français de l'étranger impliqués dans les deux derniers conflits mondiaux. Je devrais rencontrer prochainement à ce sujet le nouveau Directeur des Archives, M. Richard BOIDIN afin que le travail de recherche réalisé tant par le Département que par

nos postes puisse être effectué en coordination avec la FACS, la Fédération Nationale des Anciens Combattants résidant hors de France.

J'ai en effet demandé en début d'année que nos postes diplomatiques et consulaires soient interrogés afin qu'ils puissent dresser un état des lieux de leurs anciens combattants localement et des propositions de ce qui pourrait être mis en œuvre dans le cadre de ces cycles de commémorations en fonction de ce qu'ils perçoivent sur place.

Je compte sur la mobilisation du GIP et des services des archives tant du Département que du Ministère de la Défense pour faire remonter dès que possible des ressources documentaires susceptibles de donner corps à cette action patrimoniale et mémorielle que nous devons mener compte tenu de l'implication souvent méconnue de nos concitoyens de l'étranger lors des deux conflits mondiaux.

J'aurai le plaisir de vous retrouver en fin de matinée autour d'un verre pour échanger avec vous sur cette problématique et je souhaite une excellente réunion de votre conseil d'administration et une assemblée générale fructueuse.

Je vous remercie./.